



# LE POULET CANADIEN

## Les PPC au Salon national de la femme – Une autre délicieuse sortie !

Pour une deuxième année d'affilée, les PPC ont accru leur influence auprès des consommateurs en se concentrant principalement sur les femmes (nos clientes principales) lors du Salon national de la femme qui s'est déroulé les 13 et 14 avril à Ottawa.

Ce salon est tenu annuellement dans les villes d'Ottawa, Toronto, Québec et Montréal. Depuis 2002, le salon donne aux exposants une occasion unique de discuter personnellement avec des milliers de femmes qui cherchent à rencontrer les gens qui leur fournissent les produits et services qu'elles utilisent.

Comme le kiosque des PPC était situé dans la populaire allée du « Monde des saveurs » et que plus de 20 000 femmes ont visité le salon à Ottawa, le Salon national de la femme s'est révélé un deuxième succès consécutif pour nous !

Peter Wright, fondateur de la *Creative Sampling Solutions*, a fourni aux PPC l'occasion dynamique de discuter avec les femmes au sujet de la nutrition en leur offrant des démonstrations culinaires avec du poulet

*suite page 2*



## dans ce numéro

3 | Rapport spécial sur le commerce :  
L'OMC et l'avenir

5 | Journée de lobbying 2013 des PPC

6 | Nouvelles du CRAC

8 | Le Conseil de Gestion agricole du Canada  
organisera une table ronde sur l'innovation



#### SUITE DE LA PAGE 1

comme ingrédient principal, alors que son personnel de soutien servait de délicieux échantillons de trois recettes qui se trouvent sur le site Web des PPC, soit :

- Variante de poulet au beurre (faible en gras)
- Cuisses de poulet avec sauce piquante relevée (viande brune nutritive)
- Bouchées de pizza de polenta au poulet (sans gluten)

L'une des démonstrations culinaires préférées du salon est celle de la « Variante de poulet au beurre ». Le principal message associé à cette recette est le concept de substitution, à savoir l'idée qu'il est possible de reprendre une recette classique en remplaçant des ingrédients à teneur élevée en gras, comme de la crème épaisse, par des ingrédients à faible teneur en gras comme du yogourt. La recette Variante de poulet au beurre est présentée dans la section des recettes à faible teneur en gras de notre site Web, une bonne nouvelle pour les consommateurs qui se préoccupent de leur santé mais qui veulent toutefois le même bon goût.

Durant ces démonstrations culinaires, le personnel des PPC était sur place pour coordonner la remise de prix aux membres chanceux de l'audience qui ont répondu correctement à des questions sur le poulet. Le personnel a aussi eu l'occasion de parler directement avec des centaines de femmes, et de promouvoir le livre de recettes des PPC intitulé *Manger sainement avec poulet.ca*. **R**

## LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA ONT ORGANISÉ UNE SOIRÉE TWITTER POUR LES MAMANS

**LE JEUDI SOIR, JUSTE AVANT LA FÊTE DES MÈRES, LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA (PPC) ONT ORGANISÉ UNE SOIRÉE TWITTER APPELÉE #CHICKENHEARTSMOMS QUI ÉTAIT UNIQUEMENT CENTRÉE SUR LA FÊTE DES MÈRES. CETTE SOIRÉE A EU LIEU DE 21 H À 22 H.**

Une soirée Twitter est une fête virtuelle qui se sert de Twitter comme plateforme, ce qui permet aux utilisateurs de Twitter de se connecter et de discuter d'un sujet de leur choix. Au cours d'une soirée Twitter, beaucoup de thèmes sont évoqués et c'est une excellente occasion de dialoguer directement avec les participants, de présenter de nouveaux produits ou de faire plus ample connaissance avec votre public. Ce genre de soirée peut être un excellent moyen de promouvoir des marques, car lors de la soirée, les hôtes et les invités se trouvent au cœur des préoccupations de milliers de micromessages.

Cette soirée n'était pas réellement consacrée aux cœurs des poulets. La mention « cœurs » réfère à un nouveau « meme » (tendance) social

qui formule le symbole ♥ en mots, c.-à-d. le poulet aime les mamans.

Durant la majeure partie de la soirée Twitter, soit pendant environ 45 minutes, la campagne #ChickenHeartsMoms s'est placée en première position au Canada et nous avons fait plus de 4,2 millions d'impressions.

Durant la majeure partie de la soirée Twitter, soit pendant environ 45 minutes, la campagne #ChickenHeartsMoms s'est placée en première position au Canada et nous avons fait plus de 4,2 millions d'impressions.

Les meilleurs micromessages concernaient nos recettes pour le brunch, les remerciements des PPC adressés à toutes les mamans pour avoir fait du poulet la viande numéro un du

Canada, un message sur le fait que la plupart des exploitations agricoles au Canada sont des entreprises familiales ainsi qu'un autre sur les mères célibataires qui font des festins à partir de rien (notamment des commentaires sur le poulet comme aliment de base).

Les PPC organisent des soirées Twitter plusieurs fois par an et en font la publicité à l'avance avec le mot-clic de l'événement (# adresse permettant de trouver la soirée sur Twitter).

Pour obtenir plus d'informations sur la présence des PPC en ligne ou pour participer à la prochaine soirée Twitter, suivez nous sur Twitter et Facebook à :

[facebook.com/chickenfarmers](https://www.facebook.com/chickenfarmers)  
[twitter.com/chickenfarmers](https://twitter.com/chickenfarmers)

# Rapport spécial sur le commerce : L'OMC et l'avenir



Le 13 avril 2012, le directeur de l'OMC, Pascal Lamy, annonçait la création du Groupe de réflexion sur l'avenir du commerce. Le mandat du groupe était d'examiner et analyser les défis en matière d'ouverture des échanges mondiaux au XXI<sup>e</sup> siècle. Suite à une série de rencontres, le groupe publiait son rapport, intitulé *L'avenir du commerce : Les défis de la convergence*.

Ce rapport spécial en quatre parties abordera les grands sujets traités dans le document et donnera un aperçu du rôle futur de l'Organisation mondiale du commerce sur la scène internationale. Chaque section du rapport couvre différents sujets reliés entre eux, dans une tentative de fournir le contexte des enjeux qui se posent actuellement aux producteurs canadiens.

## Partie 1 : Introduction – Le commerce et l'OMC

Il suffit d'aller à l'épicerie pour comprendre l'importance du commerce. Dès votre arrivée, vous serez fort probablement accueilli par l'odeur alléchante de fruits exotiques comme des mangues, kiwis et ananas. Mais votre voyage autour du monde ne se limite pas aux fruits : les crevettes de Thaïlande, le café de Colombie et même la moutarde de France fabriquée avec des graines canadiennes indiquent tous la curiosité de nos palais et la demande croissante pour des produits étrangers.

Le commerce aide non seulement à satisfaire nos estomacs, il contribue aussi à la croissance économique, au développement et à la prospérité dans le monde. La multiplication récente des activités commerciales a créé des liens entre les pays, par le biais d'un réseau complexe de relations interdépendantes. Mais ce n'est qu'un côté de la médaille. Les intérêts conflictuels et les préoccupations en matière d'équité peuvent également mener à des désaccords entre les pays. L'objectif de l'OMC est d'empêcher ces désaccords de survenir et de dégénérer en guerres commerciales ouvertes.

L'OMC, qui a vu le jour dans le cadre des négociations du Cycle de l'Uruguay (1986-1994), est devenue opérationnelle en 1995. L'organisation était destinée à remplacer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le

commerce (GATT), qui existait depuis 1947. L'un des principaux défis de la nouvelle organisation est d'assurer la coordination de ses 159 membres de par le monde. Le GATT comprenait à l'origine 23 pays, ce qui donnait lieu à des négociations beaucoup moins compliquées. Les fonctions principales de l'OMC consistent à favoriser le commerce grâce aux négociations commerciales, à mettre en œuvre et surveiller les engagements des membres, ainsi qu'à appliquer une méthode de règlement des différends.

Dans le cadre de ses négociations sur le Programme de Doha pour le développement, inauguré en 2001, l'OMC s'efforce de créer parmi ses membres un consensus sur un nouvel ensemble d'engagements et sur le traitement particulier des enjeux sensibles comme la protection des produits agricoles. Les négociations ont été ardues et les pourparlers sont maintenant au point mort, et on ne voit pas la possibilité de relancer le processus bientôt.

Suite aux échecs des négociations commerciales menées sous l'égide de l'OMC et à l'augmentation du nombre d'accords commerciaux régionaux, beaucoup ne croient plus guère en l'utilité de l'OMC. Mais les sceptiques évitent de mentionner que l'organisation réussit à fixer des règles commerciales claires et transparentes, en solutionnant les conflits commerciaux avec sa méthode de règlement des différends. Quel que soit notre point de vue, une chose est certaine : un organisme directeur est nécessaire pour gérer le commerce international dans la présente économie de plus en plus globale. L'OMC offre la plate-forme permettant de réaliser cette tâche, mais elle devra trouver un moyen de relever les défis que posent les négociations pour y arriver. La création du Groupe de réflexion sur l'avenir du commerce montre bien la volonté de l'organisation à cet égard. **R**

# Nouvelles restrictions concernant l'utilisation de rodenticides de catégorie commerciale en milieu agricole

Santé Canada a annoncé de nouvelles restrictions concernant l'utilisation de rodenticides à la ferme. Ces nouvelles mesures, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, cernent plusieurs catégories commerciales de rodenticides enregistrés pour contrôler les populations de rats surmulots, de rats noirs et de souris domestiques. Les nouvelles restrictions visent à prévenir l'exposition accidentelle des enfants et des espèces animales non visées à ces produits.

Les nouvelles restrictions ne seront pas intégrées au PASAF comme éléments officiels d'audit, mais les auditeurs en feront part aux producteurs, s'il y a lieu, durant leurs prochaines visites à la ferme.

Le moment se prête également bien à la révision de vos protocoles de lutte contre les rongeurs à la ferme et à l'entretien visant à limiter leur accès aux poulaillers et réparer les dommages survenus durant l'hiver.

Les nouvelles restrictions de Santé Canada s'appliquent aux produits enregistrés à des fins d'utilisation à l'intérieur et autour des bâtiments et structures. Les règles d'utilisation de rodenticides dans des endroits comme les champs, les terres de culture, les vergers, les sites d'enfouissement (dépotoirs) et les pépinières sont inchangées, à moins que ces endroits ne soient ouverts au public ou que les animaux de compagnie ou d'élevage aient accès aux appâts.

Les principales nouvelles exigences se présentent comme suit :

- Les appâts doivent être installés dans des points d'appât inviolables ou hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des animaux sauvages non ciblés.

- Les rodenticides installés à l'extérieur et en surface doivent se trouver dans des points d'appât inviolables (l'installation d'un appât dans une balle de foin sans point d'appât sera encore permise).
- Tous les points d'appât (intérieurs et extérieurs) doivent porter une mention indiquant le rodenticide utilisé à l'intérieur.
- Les anciens points d'appât extérieurs de style artisanal en « T » et faits de PVC seront dorénavant interdits.
- L'utilisation en milieu résidentiel ou à l'extérieur de rodenticides contenant certains ingrédients actifs et certains produits concentrés (dilués par l'utilisateur sous forme solide ou liquide) est dorénavant interdite.

## Quels sont les produits qui peuvent être utilisés contre les rats et les souris dans les champs et dans les fermes ?

Le tableau suivant donne des renseignements généraux quant aux sites où les rodenticides à usage commercial peuvent être utilisés.

Il importe de noter que, pour chaque ingrédient actif, les secteurs d'utilisation homologués peuvent varier d'un produit à l'autre. Il vous incombe de lire et de suivre le mode d'emploi de l'étiquette de chacun des rodenticides ainsi que des autres produits antiparasitaires.

*suite page 7*

Ingrédient actif		Forme de l'appât (liquide ou solide)	Sites			
			À l'intérieur	À l'extérieur des bâtiments et des structures <sup>1</sup>	Sites d'enfouissement (dépotoirs)	Autres sites extérieurs (terres cultivées, champs, pépinières)
Non anticoagulants	Brométhaline	Solide	✓			
	Phosphure de zinc	Solide	✓	✓		
Anticoagulants de première génération	Warfarine	Solide	✓	✓		
	Chlorophacinone	Solide	✓	✓	✓	✓
		Diphacinone	Liquide	✓		
Anticoagulants de seconde génération	Brodifacoum	Solide	✓			
	Bromadiolone	Solide	✓	✓		
	Difethialone	Solide	✓			

<sup>1</sup> Dans un rayon de 15 mètres des bâtiments ou des structures, ou jusqu'à 100 mètres des bâtiments ou des structures si l'appât est installé le long d'une clôture dans un point d'appât inviolable fixé au sol ou à la clôture.

# Journée de lobbying 2013 des PPC

Forts du succès de l'événement de l'an dernier, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont encore une fois tenu une Journée de lobbying, le 9 mai, conjointement avec la réunion du Conseil d'administration. Regroupés à Ottawa en provenance de tous les coins du pays, les administrateurs des PPC, remplaçants, représentants d'offices provinciaux, transformateurs et membres du personnel ont passé la journée à rencontrer divers sénateurs et députés pour discuter des enjeux importants auxquels fait face l'industrie canadienne du poulet.

Suite à la réunion du Conseil d'administration, les délégués des PPC ont été renseignés par le personnel des PPC sur la façon dont la journée devait se dérouler et sur les principaux sujets de discussions en vue de leurs rencontres.\* Bien qu'une variété de questions aient été abordées, la Journée de lobbying avait comme point de mire la question de plus en plus pressante des importations de volaille de réforme et les recommandations connexes du Groupe de travail des PPC sur les importations de poulet. Parmi les autres sujets abordés, citons la gestion de l'offre, la contribution économique et les récentes réalisations en matière de salubrité des aliments à la ferme.

Munis d'une carte, d'un horaire, des documents d'information préparés par le personnel des PPC et de nombreuses trousse d'information, les délégués des PPC ont fait beaucoup d'exercice à se promener d'un bout à l'autre de la Colline parlementaire et jusqu'aux édifices gouvernementaux situés à proximité pour y rencontrer les sénateurs et députés de 8 h à 17 h.

En tout, 56 rencontres ont eu lieu durant la Journée de lobbying ou dans les jours qui l'ont précédée et 24 autres doivent avoir lieu au cours de l'été et à l'automne pour un total de 80 rencontres. Cela représente une hausse de 14 % par rapport à la Journée de lobbying de l'année précédente et couvre environ 20 % des sénateurs et députés. Ces chiffres font aussi état du progrès réalisé par les PPC dans le domaine de l'établissement de relations avec les dirigeants du gouvernement à l'échelle du pays. Les rencontres d'été et d'automne nous offriront d'autres occasions pour discuter directement avec ces décideurs et raffermir nos relations existantes.

Des rencontres qui ont eu lieu, sept se sont déroulées avec des sénateurs dont trois siégeant au Comité sénatorial sur l'agriculture et les forêts et quatre avec des ministres, y compris l'hon. Ed Fast, ministre du Commerce international. Peu avant notre rencontre avec le ministre Fast, le président des PPC, Dave Janzen, et son groupe ont aussi rencontré brièvement le Chef de l'Opposition officielle, l'hon. Thomas Mulcair.

Au cours de la journée, les délégués des PPC ont aussi rencontré les trois-quarts (neuf) des membres du Comité permanent sur l'agriculture et l'agro-alimentaire, y compris son président et deux vice-présidents ainsi que les trois porte-parole pour l'agriculture et l'agro-alimentaire. De plus, nous avons rencontré les membres des Comités permanents sur le commerce



international et les finances, y compris leurs présidents.

Bien que le 9 mai ait marqué une autre Journée de lobbying réussie en termes de partage d'information et de discussion des enjeux principaux avec les dirigeants élus, il importe de souligner également l'aspect établissement de relations de cet événement : de la ministre qui a gentiment demandé à son chauffeur de ramener un groupe de délégués perdus au député qui a un faible pour les épinglettes, plusieurs membres des PPC sont revenus avec des histoires amusantes à raconter au sujet de l'expérience partagée avec leurs députés et sénateurs locaux.

Les PPC et leurs membres entendent poursuivre cette tradition positive avec une autre Journée de lobbying en 2014. **R**

\*Pour obtenir une copie des messages clés livrés durant la Journée de lobbying, veuillez communiquer avec votre office provincial.

# Nouvelles du CRAC

## Nouveau Conseil d'administration

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a récemment tenu son assemblée générale annuelle au cours de laquelle Roelof Meijer, représentant du Conseil des Éleveurs de dindon du Canada, a été élu président et Helen Anne Hudson, représentante des Producteurs d'œufs du Canada, a été élue vice-présidente. Roelof remplace Jacob Middelkamp, ancien représentant des Producteurs de poulet du Canada (PPC), qui a siégé au Conseil pendant six ans et en a été le président pendant quatre ans.

Le Conseil et le personnel du CRAC tiennent à exprimer leur gratitude à Jacob pour son dévouement et son leadership. Ed O'Reilly, représentant de Terre-Neuve-et-Labrador au Conseil des PPC, a remplacé Jacob au Conseil d'administration.

Cheryl Firby, représentante des Producteurs d'œuf d'incubation du Canada (POIC), se retire après avoir siégé pendant trois ans au Conseil du CRAC. Cheryl a été une ressource estimée dans toutes les décisions du Conseil d'administration et nous lui souhaitons la meilleure des réussites dans ses projets futurs.

## Nouvelle initiative de la grappe scientifique sur l'aviculture

Au nom de l'industrie canadienne de la volaille, le CRAC a présenté une demande à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour une nouvelle initiative de cinq ans de la grappe scientifique sur l'aviculture dans le cadre du Programme de stimulation de l'agro-innovation récemment annoncé qui fait partie du cadre stratégique pour le secteur agricole et agroalimentaire du Canada de *Cultivons l'avenir 2*.

La demande est appuyée par un large éventail d'organismes de l'industrie et d'entreprises qui se sont réunis pour mettre en place des ressources aux fins de financement du projet de recherche. Si la demande est acceptée, la nouvelle grappe obtiendra un financement considérable de la part du gouvernement qui correspondra à l'investissement de l'industrie nettement plus grand que celui de la première grappe scientifique de trois ans qui a pris fin le 31 mars 2013.

Une « grappe » regroupe des équipes multidisciplinaires de chercheurs afin de permettre de résoudre des problèmes complexes et de créer des synergies dans les initiatives de recherche. C'est une façon de tirer le meilleur parti des ressources disponibles et de se baser sur une analyse de rentabilisation solide pour investir dans la recherche avicole au Canada. La mise en commun des ressources intellectuelles et financières pour traiter des questions d'intérêt commun est un puissant moyen pour optimiser l'impact de notre investissement collectif dans la recherche.

Le projet de recherche visé par l'initiative de la grappe représente le consensus des besoins de l'industrie de la volaille et reflète les grandes priorités du secteur et les résultats cibles de recherche définis dans la *Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada*, y compris la viabilité économique, la génétique, la salubrité des aliments, les médicaments vétérinaires, la santé de la volaille, le bien-être de la volaille, l'environnement et les aliments pour volaille.

Cette stratégie est le fruit d'une consultation approfondie avec les producteurs, les organismes de producteurs, la communauté de recherche (du gouvernement et de l'université) et des représentants du secteur de la transformation de la volaille.

La demande est axée sur quatre thèmes qui englobent chacun plusieurs priorités sectorielles :

- **Maladies infectieuses de la volaille**, car elles ont des effets sur la santé de la volaille et/ou présentent des risques de zoonose.
- **Solution de rechange aux médicaments vétérinaires et stratégies de gestion** qui renforcent la fonction immunitaire des volailles et atténuent l'impact des agents pathogènes infectieux tout en supprimant la nécessité d'utiliser des antimicrobiens traditionnels.
- **Protection et bien-être de la volaille** à chaque étape de la chaîne de production, car cet aspect est influencé par la fonction immunitaire précoce, l'harmonie des oiseaux dans différents systèmes de production agricole de rechange, les possibilités d'alimentation limitées pour les animaux reproducteurs, la densité de l'exploitation d'oiseaux et les effets des températures extrêmes pendant le transport d'oiseaux vivants.
- **Gérance de l'environnement**, car celui-ci subit des émissions de fines particules, d'ammoniac et de gaz à effet de serre ainsi que leur impact sur la volaille, les travailleurs avicoles et de l'empreinte écologique de l'industrie.

Le projet de la grappe fournit les outils pour résoudre de nombreux problèmes actuels de l'industrie de la volaille. Une collaboration exceptionnelle entre les chercheurs, les partenaires de l'industrie et des services gouvernementaux du Canada permettra d'optimiser les efforts afin de résoudre lesdits problèmes.

L'importance de l'initiative de la grappe garantit des recherches fondamentales et des études à court terme plus appliquées qui fourniront des réponses immédiates et des informations pour l'avenir aux industries avicoles et alimentaires et indiqueront des facteurs influençant le

*suite page 7*

Le moment se prête également bien à la révision de vos protocoles de lutte contre les rongeurs à la ferme et à l'entretien visant à limiter leur accès aux poulaillers et réparer les dommages survenus durant l'hiver.

#### SUITE DE LA PAGE 4

#### Comment ces restrictions affectent-elles l'utilisation des rodenticides dans un lieu résidentiel ou près d'une ferme ?

Les fermes peuvent comprendre divers types de bâtiments ou de structures, dont des résidences. Une maison sur une ferme ou près de celle-ci est considérée comme un milieu résidentiel. Il peut être nécessaire d'avoir à adapter le choix de produits antiparasitaires selon le milieu résidentiel visé ou d'utiliser des appâts inviolables dans les endroits accessibles aux enfants.

#### Quels sites seraient raisonnablement jugés non accessibles (« hors de la portée ») des enfants et des animaux non ciblés, c'est-à-dire qu'il ne serait pas nécessaire d'y utiliser un point d'appât ?

En cas de doute, c'est-à-dire dans les endroits où il est peu probable, mais tout de même possible, d'y retrouver un animal non ciblé ou un enfant, il faut utiliser un point d'appât.

Voici des exemples d'emplacements qui sont habituellement considérés comme étant « hors de portée » :

- les espaces en claire-voie des caillebotis;
- les terriers;
- entre les murs;
- à l'intérieur d'une botte de foin ou d'une meule

#### Pourquoi Santé Canada impose-t-il ces restrictions à l'utilisation des rodenticides ?

Ces mesures de protection supplémentaires s'inscrivent dans une stratégie globale de réduction de risques liés à l'utilisation de divers rodenticides contenant les ingrédients actifs suivants : brodifacoum, bromadiolone, brométhaline, chlorophacinone, diféthialone, diphacinone, phosphore de zinc et warfarine. Ces mesures découlent d'une évaluation scientifique des risques potentiels pour la santé humaine et l'environnement, de même que de la valeur du produit (c'est-à-dire sa contribution à la lutte antiparasitaire). Dans le cadre de cette évaluation, les déclarations signalant une exposition accidentelle au Canada et aux États-Unis ont été examinées, étant donné la similitude des profils d'emploi de ces produits dans les deux pays.

Bien que l'évaluation de la valeur tienne compte des conséquences pour l'utilisateur (par exemple, le coût de mise en œuvre) des stratégies proposées d'atténuation des risques, cette valeur est jaugée en rapport avec les effets potentiels du produit sur la santé humaine et l'environnement.


Dans le cadre de la consultation publique sur les restrictions supplémentaires proposées, certaines des mesures prises ont été d'aviser le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides de la décision à venir en matière d'homologation, d'inviter des intervenants à participer aux réunions, de visiter les régions et de continuer à collaborer avec les agents régionaux. Les consultations ont eu lieu en 2007 (le document REV2007-04 a été publié) et en 2009 (le document REV2009-05 a été publié). Les commentaires reçus lors de ces consultations ont été pris en compte avant la publication de la décision définitive (REV2010-17). Tous les documents de décision sont disponibles sur le site Web de Santé Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire au 1-800-267-6315 ou visiter le site Web ([www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/index-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/index-fra.php)) sur la sécurité des produits de consommation de Santé Canada. La fiche d'information est disponible à l'adresse : [www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/\\_fact-fiche/restriction-rodenticides/index-fra.php.restriction-rodenticides/index-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_fact-fiche/restriction-rodenticides/index-fra.php.restriction-rodenticides/index-fra.php).

#### SUITE DE LA PAGE 6

bien-être des consommateurs. Nous vous communiquerons des mises à jour sur l'initiative de la grappe dans les prochains numéros.

Pour obtenir plus de détails à ce sujet ou d'autres activités du CRAC, veuillez communiquer avec le Conseil canadien de la recherche avicole au 350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa, Ontario, K1R 7S8  
téléphone : (613) 566-5916  
télécopieur : (613) 241-5999  
courriel : [info@cp-rc.ca](mailto:info@cp-rc.ca) ou consultez notre site Web [www.cp-rc.ca](http://www.cp-rc.ca).

*Le CRAC est composé des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs canadiens d'œufs d'incubation, des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs d'œufs du Canada et du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de répondre aux besoins de ses membres grâce à un leadership dynamique dans la création et la mise en œuvre de programmes de recherche avicole au Canada, ce qui pourrait également inclure les préoccupations sociétales.* 

# Le Conseil de Gestion agricole du Canada organisera une table ronde sur l'innovation

Le thème de la table ronde est : « L'innovation par la collaboration: travailler ensemble pour se démarquer ». Gestion agricole du Canada (GAC), organisme cadre au niveau national pour les activités de la gestion d'entreprise agricole canadienne, est la seule organisation qui se consacre exclusivement au développement et à la livraison de l'information de pointe sur la gestion des entreprises, des outils et des ressources pour aider les agriculteurs canadiens à réussir.



**100 % des participants de 2012 ont déclaré qu'ils recommanderont cet événement à d'autres personnes !**

Gestion agricole du Canada rapproche l'industrie agricole à travers toutes les régions, les secteurs de production, les langues, les tailles des exploitations et bien d'autres choses encore pour former un vaste réseau d'éminents experts qui échangent des idées et mobilisent des ressources pour une plus grande portée et un plus grand impact.

## Table ronde sur l'innovation du Programme national de la gestion d'entreprise agricole

La première table ronde sur l'innovation du Programme national de la gestion d'entreprise agricole a eu lieu en juin 2012. En raison de l'immense succès de l'événement et en réponse à la demande des participants, elle s'étendra à une session d'une journée complète en 2013.

La table ronde sur l'innovation représente le seul lieu de rencontre favorisant un dialogue national sur la gestion d'entreprise agricole entre les agriculteurs, les gouvernements,

l'industrie, les universités, les associations et les organismes et tous les intervenants de l'industrie qui travaillent ensemble à la création d'une industrie agricole durable et concurrentielle au Canada par le biais d'idées d'entreprise novatrices.

Voici les propos des participants :

- C'est un événement très professionnel qui est un atout pour l'industrie et aborde des sujets pertinents.
- C'est un événement qui me donne la possibilité d'échanger des idées sur la gestion d'entreprise agricole avec des agriculteurs et des fournisseurs d'informations de partout au Canada.
- C'est un événement qui donne la possibilité de passer du temps à l'extérieur du lieu de travail pour réfléchir, se concentrer et discuter des questions et des solutions avec des personnes partageant les mêmes idées.
- C'est un événement qui favorise le co-développement avec d'autres groupes et GAC.
- C'est un événement qui permettra d'utiliser l'information collectée pour orienter et administrer les programmes et les services à l'avenir ainsi que pour développer des ressources.
- C'est un événement qui permet d'établir de nouveaux contacts et de renforcer d'anciennes relations.

## Qui y participe ?

- Les membres et non-membres de partout au Canada, y compris : les agriculteurs, les conseillers, l'agro-industrie, les gouvernements, les associations, les organismes, les universités et d'autres intervenants de l'industrie. La majorité des délégués sont des agriculteurs ou des représentants des agriculteurs.

Pour vous inscrire, visitez le site Web du Conseil de gestion agricole à l'adresse [www.fmc-gac.com](http://www.fmc-gac.com). Frais de participation : agriculteur membre – 100 \$; agriculteur – 125 \$; membre – 150 \$; non-membre – 175 \$.



Pour une mise à jour sur les négociations à L'OMC, veuillez visiter le site web des PPC au : [producteursdepoulet.ca/commerce-international/geneve-en-bref](http://producteursdepoulet.ca/commerce-international/geneve-en-bref)



[facebook.com/chickenfarmers](https://facebook.com/chickenfarmers)



[twitter.com/chickenfarmers](https://twitter.com/chickenfarmers)

## ENVOYEZ-NOUS VOTRE AVIS!

[www.poulet.ca](http://www.poulet.ca)

Réviseur : Marty Brett - [mbrett@poulet.ca](mailto:mbrett@poulet.ca)

Graphiste : Stephanie St.Pierre - [sstpierre@poulet.ca](mailto:sstpierre@poulet.ca)